

Communiqué de presse du 27 août 2024, embargo: 11h00

## **Assemblée générale 2024 de la VAP: L'avenir du rail est entre les mains de tous les acteurs**

**Le mardi 27 août 2024 s'est tenu l'assemblée générale de la VAP au Bellevue Palace à Berne. Josef Dittli, président de l'association, a présenté un tour d'horizon impressionnant des grands axes thématiques du secteur avant d'inaugurer la partie statutaire. Le conseiller fédéral Albert Rösti, invité à faire une intervention, s'est exprimé sur les efforts fournis par la Confédération en faveur d'un fret viable.**

Le président de l'association et conseiller aux États PLR Josef Dittli a donné le coup d'envoi de l'assemblée générale de l'association des chargeurs en présentant un panorama critique des grands axes thématiques des années sous revue 2022/2023 en matière de politique des transports.

### **Le débat sur la LTM se durcit**

Josef Dittli a tout d'abord évoqué la «révision totale de la loi fédérale sur le transport de marchandises par des entreprises de chemin de fer ou de navigation» – LTM en abrégé. Il a estimé que la Commission des transports du Conseil des États a fait preuve de grandeur en disant, au terme de sa discussion par article, souhaiter renforcer de manière ciblée la concurrence dans le domaine du transport de marchandises, régler la compétence de RailCom pour imposer une offre non discriminatoire dans le trafic par wagons complets isolés (TWCI) et concrétiser le contenu des lignes directrices du fret ferroviaire comme base de la convention de prestations dans le TWCI. Le président a insisté sur le fait que la VAP faisait actuellement bloc pour soutenir le projet et les revendications de la commission préparatoire, et il a déploré l'attitude polémique de CFF Cargo, qui avec ses augmentations de prix astronomiques et une nouvelle réduction de l'offre de prestations, pousse les chargeurs à opérer un retransfert vers la route.

→ Informations complémentaires dans l'article du blog intitulé «[Le débat sur le fret ferroviaire suisse menace de dérailler](#)».

### **Les CFF sont «too big to rail»**

Le président de l'association a jugé que la modification de la loi sur les Chemins de fer fédéraux LCFF posait le problème d'un système caractérisé par le monopole. Il a critiqué le fait qu'une fois de plus, des centaines de millions de francs suisses allaient être versés aux CFF et à leur filiale CFF Cargo. Josef Dittli a demandé aux responsables de prendre en main l'avenir de leur entreprise étatique et de cesser de répercuter les conséquences financières de leurs erreurs stratégiques en matière de politique d'exploitation et d'investissement sur les clients des chemins de fer appartenant au secteur des chargeurs.

→ Informations complémentaires sur ce sujet dans l'article du blog intitulé «[Révision partielle de la LCFF: la responsabilité et l'ouverture du marché encore repoussées](#)».

### **Au Saint-Gothard, rares sont ceux qui ont une vision tubulaire**

Josef Dittli a chaleureusement félicité les acteurs ferroviaires pour la manière dont ils ont travaillé à faire la lumière sur les circonstances de l'accident de train survenu le 10 août 2023 dans le tunnel de base du Saint-Gothard. Selon lui, les plans d'urgence ont été correctement déclenchés et étaient bien organisés, ce qui à son avis prouve que les règles harmonisées au niveau international sont efficaces. Seuls quelques experts autoproclamés et quelques vedettes des médias ont, toujours selon le président, refusé d'admettre que les acteurs ferroviaires avaient fait preuve d'un comportement professionnel dans cette situation d'urgence et ont soulevé au lieu de cela des questions de responsabilités et de culpabilité, alors que celles-ci sont clairement règlementées depuis des années.

→ On trouvera des informations complémentaires sur le débat relatif à cet incident dans les [articles du dossier «Tunnel de base du Saint-Gothard»](#) dans le blog de la VAP.

### **Ne pas rater le train de la connexion avec les pays étrangers**

Le président de l'association s'est ensuite penché sur les relations entre la Suisse et l'UE en matière de politique des transports. Cette dernière demande à la Suisse d'ouvrir son marché dans le domaine des grandes lignes. Josef Dittli a expliqué que les négociations en cours avec l'UE pour renouveler la coopération temporaire conclue avec l'Agence ferroviaire européenne ERA avaient pour objectif de mettre en place des homologations via un guichet unique et de développer l'interopérabilité. Le président a rappelé que la Suisse ne disposait encore pas d'un accès complet au marché du réseau européen interopérable, ajoutant qu'il était d'autant plus important de mettre en place une stratégie nationale de migration pour ouvrir le marché dans le trafic de voyageurs en accord avec l'UE.

→ Informations complémentaires dans l'article du blog de la VAP intitulé «[Accords bilatéraux III: la Suisse doit participer à l'avenir du fret ferroviaire](#)».

### **Les acteurs de la branche ont maintenant leur rôle à jouer**

Josef Dittli a appelé toutes les personnes présentes à prendre leurs responsabilités. Il leur a demandé de ne pas se contenter de débattre de la concurrence intramodale, mais aussi de la rendre possible. Il a suggéré d'utiliser pour ce faire les offres privées et de dialoguer avec les conseillères et conseillers d'État, aux États et nationaux. Pour conclure son discours, il a brossé le tableau de l'avenir idéal du secteur, un tableau intentionnellement formulé au conditionnel, selon lequel le trafic ferroviaire pourrait fonctionner de manière rentable à condition de s'orienter sur les besoins des clients, de permettre les innovations et de les mettre en œuvre avec succès. Dans l'idéal de Josef Dittli, CFF Cargo entrerait dans une concurrence loyale avec les acteurs de l'économie ferroviaire privée – autrement dit avec les membres de la VAP.

→ Retrouvez ici [l'intégralité du discours prononcé par le président Josef Dittli à l'occasion de l'assemblée générale de la VAP du 27 août 2024](#).

### **Simon Wey s'apprête à devenir nouveau secrétaire général de la VAP**

Lors de la partie statutaire de l'assemblée générale, Josef Dittli a annoncé avant les élections à l'ordre du jour un passage de témoin dans la direction opérationnelle de la VAP: le D<sup>r</sup> Simon Wey va devenir nouveau secrétaire général de la VAP. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'actuel chef économiste de l'Union patronale suisse reprendra les fonctions du D<sup>r</sup> Frank Furrer, qui a dirigé l'association pendant 32 ans et restera membre du comité directeur de la VAP.

→ Informations complémentaires dans l'article d'actualité intitulé «[Le D' Simon Wey reprend la direction de la VAP](#)».

### **Les élections se sont déroulées avec succès**

L'assemblée générale a adopté toutes propositions de vote du comité de gérance. Le comité directeur de la VAP souhaite la bienvenue aux membres suivants: Fabienne Häcki (Steeltec AG / Swiss Steel Group), Silvan Weiss (A.H. Meyer AG / avenergy), Florian Zeller (VTG Rail Europe GmbH), Frank Furrer (Gleis-Genossenschaft Ristet-Bergermoos).

→ Voir les [coordonnées des membres de la présidence, du secrétariat général et du comité directeur](#)

### **Fondation de Cargorail Consulting AG**

En réaction à la forte demande émanant de membres et de tiers tels que des cantons ou des services spécialisés de l'administration fédérale, la VAP crée une entreprise de conseil sous la forme d'une filiale. Cette proposition entraînait une modification des statuts en conséquence. L'assemblée générale a approuvé celle-ci et ainsi la création de Cargorail Consulting AG. Elle a élu Dieter Weber président et le D' Frank Furrer vice-président et délégué du comité d'administration. La VAP vous informera sous peu sur le lancement opérationnel, l'orientation et les domaines d'activité de la nouvelle filiale.

### **Allocution du conseiller fédéral Albert Rösti**

L'assemblée générale de la VAP a accueilli Albert Rösti en tant qu'intervenant invité. Le chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) s'est exprimé sur le thème «Comment la Confédération œuvre pour un transport de marchandises viable». Le conseiller fédéral Rösti a expliqué comment la Confédération se propose de moderniser le fret ferroviaire sur tout le territoire par la révision de la loi sur le transport de marchandises et au moyen de financements transitoires limités dans le temps pour le trafic par wagons complets isolés et d'encourager les offres multimodales. Le ministre des transports Albert Rösti a déclaré: «Les nouvelles conditions-cadres sont organisées indépendamment de l'exploitant. Tous les acteurs du secteur sont tenus de vérifier de quelle manière ils veulent à contribuer à la réussite du trafic par wagons complets isolés. Les subventions ont pour objet des prestations et non des entreprises.» Selon le conseiller fédéral Albert Rösti, le couplage automatique digital (DAC) contribue à la modernisation du transport ferroviaire de marchandises. Le DAC rendra le fret ferroviaire plus simple, plus rapide et plus rentable. Le Conseil fédéral a l'intention de débloquer 180 millions de francs pour la mise en place du DAC.

→ Le [discours de conseiller fédéral Albert Rösti](#) sera téléchargeable ici à partir de 12 h.

### **Contact**

D' Frank Furrer  
Secrétaire général de la VAP  
Tél. 079 / 544 58 78  
furrer@cargorail.ch

---

**À propos de la VAP Association des chargeurs:**

La VAP promeut le fret ferroviaire depuis 1912. Active en matière de politique des transports, elle œuvre pour une optimisation des conditions-cadres de politique économique, de l'infrastructure ferroviaire et des sites logistiques telle que le rail reste dans l'avenir une liaison rentable en tant qu'élément de l'univers de la logistique multimodale. Dans l'intérêt de l'environnement et de la Suisse en tant qu'espace de vie et qu'espace économique. La VAP représente environ 300 entreprises du secteur des chargeurs et de la logistique de Suisse et des pays voisins. Celles-ci exploitent 750 voies de raccordement et terminaux, installations de transbordement et moyens de traction et 52 000 wagons de marchandises privés. Grâce à ses activités en tant qu'association et à ses services de conseil axés sur la pratique, la VAP aide en outre les chargeurs et le secteur de la logistique à limiter leurs dépenses liées au transport de marchandises par le rail.